



**HAL**  
open science

## Libres propos sur la démarche scientifique

Jacques Chevallier

► **To cite this version:**

Jacques Chevallier. Libres propos sur la démarche scientifique. Etudes en l'honneur du professeur Jean-Arnaud Mazères, Litec, pp. 125-135, 2009. hal-01728265

**HAL Id: hal-01728265**

**<https://hal.science/hal-01728265v1>**

Submitted on 10 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LIBRES PROPOS

## SUR LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Par Jacques CHEVALLIER  
*Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)*  
*Directeur du CERSA-CNRS*

In : *Etudes en l'honneur du professeur Jean-Arnaud Mazères*, Litec, 2009, pp. 125-135 ;

Toute l'œuvre de Jean-Arnaud MAZÈRES est sous-tendue par la volonté de se démarquer de l'approche doctrinale prééminente en droit, pour adopter sur celui-ci un point de vue réflexif et critique : l'intitulé même des très nombreuses thèses qu'il a dirigées sur les grandes notions du droit administratif, et qui constituent un matériau d'une très grande richesse, témoignent assez de cette ambition ; ce faisant, il a apporté une contribution de toute première importance à la construction d'une « science du droit » pleinement inscrite dans le champ des sciences sociales. Doctrine juridique et science juridique relèvent en effet, contrairement à un amalgame trop souvent fait, de perspectives différentes<sup>1</sup>. Si l'une et l'autre produisent un savoir sur le droit, ce savoir n'est pas de même nature et sa finalité n'est pas identique : alors que la doctrine juridique est partie prenante au processus de production du droit — tant par une activité d'interprétation, un travail de systématisation et la production de nouvelles représentations, que par une participation plus directe à l'élaboration même des normes —, la science juridique, se plaçant en position d'extériorité par rapport au droit entend seulement améliorer la connaissance et la compréhension des phénomènes juridiques.

Le positionnement sur le terrain de la science du droit, qui a été celui de Jean-Arnaud MAZÈRES et de ses élèves, conduit à affronter un ensemble de problèmes que l'adoption d'un point de vue seulement doctrinal peut permettre de contourner : il impose en effet le respect d'une série d'exigences d'ordre épistémologique, inhérentes à la démarche scientifique et communes à toutes les sciences sociales ; la posture que le chercheur est tenu d'endosser (I) crée les conditions d'un rapport singulier à l'objet de recherche (II).

### I / LA POSTURE DE RECHERCHE

Pour Gaston Bachelard<sup>2</sup> on le sait, la démarche scientifique implique un saut qualitatif : elle comporte un élément de « rupture ». Cette « rupture épistémologique » présente en réalité un triple aspect : le souci de faire abstraction de son « vécu personnel » et d'échapper au piège du « sens commun » supposent un ancrage résolu dans la communauté scientifique ; mais si cet ancrage est indispensable, il doit encore être dépassé.

#### A) *Le souci d'objectivation*

Le travail de recherche dans les sciences sociales se heurte à des difficultés particulières dans la mesure où la réalité sur laquelle portent les investigations du chercheur est, pour lui, une réali-

---

<sup>1</sup> J. Chevallier, « Doctrine juridique et science juridique », *Droit et société*, n° 50, 2002, pp. 103 sq.

<sup>2</sup> *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, 9<sup>ème</sup> éd., Vrin, 1975.

té déjà pourvue de sens, déchiffrée à la lumière d'un vécu, interprétée à partir d'une histoire personnelle, d'une trajectoire biographique : cette pré-connaissance de l'objet observé risque d'obscurcir le regard du chercheur, de biaiser ses observations, de fausser ses interprétations ; comme le souligne Norbert Elias<sup>3</sup>, la « distanciation », qui est au principe même de l'attitude scientifique est particulièrement difficile à atteindre dans les sciences sociales, dans la mesure où « les chercheurs sont eux-mêmes inscrits dans les configurations qu'ils cherchent à comprendre : ils ne peuvent s'empêcher de les vivre de l'intérieur ou par identification ». Aussi le « vernis de distanciation » qu'ils affectent ne saurait-il faire illusion : dans la plupart des cas, les conceptualisations resteront « marquées par l'affectivité » ; et ce n'est qu'au prix d'un « désenchantement émotionnel » profond, et parfois d'une sorte de choc traumatique » qu'un regard plus distancié, et plus lucide sur la réalité sociale pourra être porté.

Le chercheur doit dès lors accomplir un effort permanent sur lui-même pour dépasser l'approche subjective des phénomènes qui est spontanément la sienne. Alors même qu'il croit y être parvenu, certaines adhérences continueront à se faire sentir. Évoquant le cas de Pierre Bourdieu, Jeanine Verdès-Leroux avait ainsi cru pouvoir montrer, dans un ouvrage très polémique<sup>4</sup>, que celui-ci, bien que se voulant bardé de certitudes épistémologiques, était resté prisonnier des « petites blessures de son enfance », qui l'auraient amené à une « vision catastrophique du monde social » ; Pierre Bourdieu lui-même, dans un de ses derniers textes, a paru donner quelque aliment à cette critique, en s'efforçant de mesurer les effets de sa biographie personnelle sur ses options scientifiques<sup>5</sup>. C'est donc au prix d'un effort de réflexivité sur lui-même, par un travail d'« objectivation » visant à explorer les « catégories de pensée impensées qui délimitent le pensable et pré-déterminent la pensée »<sup>6</sup>, que le chercheur parviendra à créer les conditions requises pour toute démarche scientifique.

Cette exigence est parfois contestée : à la suite de la soutenance controversée de la soutenance de la thèse présentée pour le doctorat en sociologie par Elizabeth Teissier<sup>7</sup>, certains sociologues ont par exemple plaidé pour une « sociologie compréhensive », en n'hésitant pas à réhabiliter la « connaissance ordinaire » pour l'étude des phénomènes sociaux et en considérant que l'implication personnelle du sociologue n'était pas un obstacle à une analyse scientifique<sup>8</sup> ; néanmoins, si un dialogue paraît souhaitable entre les professionnels de la recherche et les profanes<sup>9</sup>, il ne peut se nouer qu'au prix d'une distinction claire des positions respectives des uns et des autres.

Cette première rupture n'est cependant pas suffisante.

### ***B) Le refus du sens commun***

---

<sup>3</sup> *Engagement et distanciation*, 1983, Fayard, 1993.

<sup>4</sup> *Le savant et le politique. Essai sur le terrorisme sociologique de Pierre Bourdieu*, Grasset, 1998.

<sup>5</sup> *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'agir, février 2004. Appliquant sa méthode d'analyse à sa propre trajectoire, Pierre Bourdieu met en évidence un ensemble de « dispositions » associées à sa « position » sociale d'origine : son origine familiale modeste (père fils de métayer devenu facteur puis facteur-receveur dans un petit village du Béarn particulièrement reculé), l'expérience traumatisante de l'internat, vécu « dans une sorte de fureur butée », le décalage entre une haute consécration scolaire et une basse extraction sociale, conduisant à un « habitus clivé » expliqueraient dans une large mesure ses investissements en termes de discipline universitaire (la sociologie plutôt que la philosophie), d'objets de recherche et d'engagements ; les « prises de position scientifiques » ne pourraient être comprises sans référence au « champ avec lequel et contre lequel on s'est fait ».

<sup>6</sup> P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, 2001.

<sup>7</sup> Thèse de 900 pages intitulée « Situation épistémologique de l'astrologie à travers l'ambivalence fascination-rejet dans les sociétés post-modernes » ...

<sup>8</sup> M. Maffesoli, « Éloge de la connaissance ordinaire », *Le Monde*, 24 janvier 2001.

<sup>9</sup> En ce sens, M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain*, Seuil, 2001.

S'il parvient à échapper au poids des déterminations subjectives inscrites dans son histoire personnelle, le chercheur est encore exposé à partager les cadres de pensée — représentations, valeurs, croyances — qui, s'ils forment le ciment indispensable à l'existence du corps social, constituent aussi une véritable gangue faisant obstacle à la connaissance scientifique. Ces cadres de pensée sont intériorisés par chacun comme relevant du « sens commun ». Comme l'a montré Clifford Geertz<sup>10</sup>, le sens commun, « vérité évidente des choses abordée ingénument », a pour effet de naturaliser ce qui, en réalité, est construit par la culture : les propriétés dont il est investi — l'évidence, l'esprit pratique, la simplicité, l'accessibilité... — le mettent à l'abri de toute contestation possible ; « entrant dans nos crânes comme les résidus de notre vie quotidienne »<sup>11</sup>, ces représentations, partagées par tous, agissent comme une *doxa* qui pèse sur le travail du chercheur. Même si les sciences exactes y sont elles-mêmes exposées, les sciences sociales sont particulièrement perméables à cette influence des cadres de pensée sociétaux, qui constituent autant de pré-jugés : une prise de distance est donc indispensable par rapport à eux ; il convient, par un effort permanent de déconstruction/reconstruction de la réalité, d'aller au-delà des interprétations fournies par le « sens commun », afin de parvenir à une connaissance plus « objective » de la réalité sociale. Cette vigilance épistémologique est d'autant plus nécessaire que les concepts produits par les chercheurs dans le cadre de leur activité scientifique font l'objet d'un processus de diffusion (sociale) et de récupération (politique), avant de revenir vers le champ scientifique chargés d'un « sens commun » qui produit un effet de brouillage<sup>12</sup>.

Pour opérer cette démarcation par rapport au sens commun, le chercheur est conduit à recourir aux outils théoriques et méthodologiques forgés par la communauté scientifique à laquelle il appartient. Thomas Kuhn<sup>13</sup> a montré que toute science repose ainsi sur un ensemble de croyances, valeurs, techniques partagées, c'est-à-dire sur des « paradigmes », entendus comme des « matrices disciplinaires » donnant aux chercheurs le « minimum de certitudes théoriques et méthodologiques » nécessaires pour déployer leur activité de recherche : en se référant aux paradigmes dominants dans le champ disciplinaire, c'est-à-dire en se pliant aux lois de son milieu scientifique, le chercheur évite les pièges du sens commun et contribue à la capitalisation du savoir scientifique.

Cette exigence comporte cependant un écueil : la démarche scientifique ne saurait consister seulement, même dans le contexte de « science normale » évoqué par Thomas Kuhn<sup>14</sup>, à faire « application » de théories préexistantes ; une troisième rupture est donc nécessaire.

### **C) L'effort de dépassement**

La démarche scientifique est caractérisée par une volonté constante de dépassement : elle implique de chercher à aller au-delà des schémas d'interprétation et d'explication de la réalité déjà là, déjà produits ; le chercheur ne saurait se borner à faire application des problématiques et des

---

<sup>10</sup> *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, 1983, PUF, 1986.

<sup>11</sup> H. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, University Chicago Press, 1998, La Découverte, Coll. Repères, 2002.

<sup>12</sup> Les concepts de « régulation » (J. Chevallier, « De quelques usages du concept de régulation », in M. Miaille, dir., *La régulation entre droit et politique*, L'Harmattan, Coll. Logiques juridiques, 1995, pp. 71 sq.) ou de « gouvernance » (J. Chevallier, « La gouvernance : un nouveau paradigme étatique ? », *Revue française d'administration publique*, n° 105-106, 2003, pp. 203 sq.) sont au nombre de ces concepts « migrants », vis-à-vis desquels les chercheurs sont conduits à prendre leurs distances, dans la mesure où ils font l'objet d'une utilisation a-critique et où ils servent à conforter les ressorts de la légitimité politique

<sup>13</sup> *La structure des révolutions scientifiques*, 1962, Flammarion, 1972.

<sup>14</sup> Pour T. Kuhn, les paradigmes « gagnent leur droit à l'existence parce qu'ils réussissent mieux que leurs concurrents à résoudre quelques problèmes que le groupe de spécialistes considère comme primordiaux » ; la « science normale » consistera à confirmer cette « promesse de succès » ; son but n'est donc pas de découvrir des nouveautés d'importance majeure, mais d'« augmenter le portée et la précision de l'application du paradigme »

méthodes construites par ses prédécesseurs. D'où le problème posé par les conditions dans lesquelles est effectuée la rupture par rapport au sens commun. Pierre Bourdieu évoque à juste titre « l'injonction paradoxale » (*double bind*) à laquelle est exposé le chercheur : d'un côté, il est tenu, afin de rompre avec le sens commun, de recourir aux outils forgés par sa communauté scientifique d'appartenance ; mais, ce faisant, il risque de « substituer simplement à la *doxa* naïve du sens commun la *doxa* du sens commun savant » (effet Diafoirus).

Howard Becker constate ainsi que « les nouveaux venus peuvent facilement se laisser aller à adopter telles quelles les idées conventionnelles et les prémisses des travaux de leurs prédécesseurs » : or, si elles aident à découvrir certaines choses, ces représentations, que partagent les membres d'une communauté scientifique, « empêchent d'en découvrir d'autres » ; il convient donc, sinon de s'en démarquer, du moins de les concevoir, non comme des axiomes, mais comme de simples « ficelles analytiques » — « trucs simples » aidant à résoudre des problèmes et dont il faut donc faire un usage pragmatique. Après s'être intéressé aux théories des autres, le chercheur peut « commencer à penser pour de bon », en s'efforçant « d'aller au-delà des catégories préétablies, pour dépasser la pensée conventionnelle ». Le chercheur est ainsi tenu d'adopter une posture critique par rapport à l'état du savoir dans sa discipline : la référence aux paradigmes dominants, la prise en compte des acquis des recherches, l'utilisation des outils déjà expérimentés ne sauraient dispenser de chercher à construire ses propres grilles d'analyse ; les sciences sont ainsi caractérisées par une dynamique permanente d'évolution, qui exclut tout enfermement dans des schèmes indéfiniment reproductibles.

Plus profondément, l'idée d'invention, de découverte est au principe même de toute recherche scientifique : il s'agit de mettre au jour des phénomènes, de révéler des aspects qui étaient jusqu'alors inconnus ou cachés. Ce processus de découverte dépend de facteurs variés : l'observation du réel, l'intuition du chercheur, le hasard : la « sérendipité »<sup>15</sup> souligne le caractère contingent de la création scientifique, qui dépend de la rencontre d'un ensemble de phénomènes (« trouvaille »). Sans doute, cet élément de découverte est davantage perceptible dans les sciences exactes : dans les sciences sociales en revanche, la créativité scientifique se situe pour l'essentiel sur le terrain conceptuel, en prenant la forme de nouveaux schémas d'interprétation de la réalité, dont la validité reste aléatoire ; néanmoins, sur ce terrain aussi, on est bel et bien en présence d'un effort constant de dépassement des systèmes d'explication préexistants<sup>16</sup>.

Ce dépassement est, à première vue, impliqué par la logique concurrentielle qui préside au fonctionnement du champ scientifique<sup>17</sup> : cherchant à conquérir ou à consolider une position d'autorité dans ce champ, les chercheurs s'efforcent en permanence de se distinguer de leurs concurrents, en s'investissant dans des objets nouveaux ou en construisant des problématiques nouvelles ; ces écarts restent néanmoins contenus dans certaines limites et n'impliquant pas pour autant une rupture avec les paradigmes scientifiques dominants — sous peine de disqualification de l'autorité scientifique. Lorsqu'une telle rupture se produit, elle prend, selon Thomas Kuhn, tous les caractères d'une « révolution scientifique » : la prise de conscience des insuffisances du paradigme dominant, qui ne parvient plus à apporter le minimum de certitudes nécessaires, conduit à la recherche d'autres voies ; une théorie concurrente, dotée d'une plus grande capacité à

<sup>15</sup> Le terme a été forgé à partir du nom du héros d'un conte persan, Sérendip, que, comme le Zadig de Voltaire, trouve la sagesse au fil des rencontres qu'il fait.

<sup>16</sup> A titre d'exemples, on peut prendre en science administrative le concept de « pouvoir périphérique » (P. Grémion, M. Crozier), qui a conduit à renouveler les catégories traditionnelles d'analyse de l'administration locale construites par les juristes, en science politique celui de « fonction tribunitienne » (G. Lavau), qui amènera à analyser la position de certains partis apparemment « hors système », tels le parti communiste, sous un éclairage nouveau, ou encore en sociologie du droit, celui de « système auto-poïétique » (N. Luhmann, G. Teubner), mettant en évidence le fait que le droit est un système qui s'auto-reproduit.

<sup>17</sup> P. Bourdieu, *op. cit.* et pour une application à la doctrine juridique A. Bernard, Y. Poirmeur, « Doctrine civiliste et production normative », in *La doctrine juridique*, PUF, 1993, pp. 127 sq.

rendre compte du réel, prendra alors sa place, entraînant la restructuration en profondeur du champ scientifique.

Un triple dépassement est donc au principe même du travail scientifique : il s'agit toujours pour le chercheur d'aller au-delà de sa subjectivité individuelle, des valeurs et croyances sur lesquelles repose le lien social, mais aussi des acquis des recherches antérieures. Ce dépassement ne relève pas de l'évidence dans la mesure où le chercheur est conduit, par une véritable ascèse, à se dépouiller dans l'exercice de son activité professionnelle de certains éléments constitutifs de son identité et il suppose un travail constant sur soi-même : la subjectivité individuelle et le sens commun peuvent réapparaître subrepticement sous couvert d'un travail qui se veut scientifique ; et le chercheur est exposé à la tentation permanente de privilégier la douce quiétude des cadres d'analyse bien éprouvés aux aléas de l'expérimentation de problématiques nouvelles.

L'adoption de cette posture de recherche conduit à une certaine manière d'appréhender l'objet de recherche.

## II / LE RAPPORT À L'OBJET

Le travail scientifique implique que le chercheur se mesure à l'objet de recherche qu'il a choisi : il cherche à dissiper l'obscurité qu'il comporte, l'opacité qui l'entoure afin de parvenir à une connaissance plus vraie, plus intime de cet objet. Ce projet suppose cependant que soient levés un certain nombre d'obstacles : la mise à distance, indispensable pour mener à bien le travail de recherche, et la construction d'un système d'interprétation, allant au-delà d'une simple restitution, ne sauraient suffire à assurer une totale lisibilité de l'objet ; le projet de connaissance scientifique doit être conçu comme une entreprise relative, qui porte en elle-même ses propres limites

### *A) De l'engagement à la distanciation*

La démarche scientifique impose au chercheur de faire abstraction des convictions philosophiques ou politiques qu'il peut avoir en tant que citoyen et de faire en sorte que ses engagements personnels n'interfèrent pas avec le travail qui lui incombe en tant que professionnel de la recherche. Norbert Élias a montré que l'attitude scientifique implique que les tendances spontanées à l'« engagement », qu'on rencontre dans toutes les sciences soient « tenues en bride », le savant étant conduit à se prémunir de « l'intrusion de jugements de valeur hétéronomes » : or, cette nécessaire « distanciation » par rapport à l'objet d'étude se heurte dans les sciences sociales au fait que les chercheurs sont eux-mêmes « impliqués dans les conflits entre groupes sociaux et idéologiquement engagés » ; l'engagement transparait souvent derrière une apparence de distanciation et d'objectivité. Une vigilance toute particulière est dès lors requise pour éviter le brouillage des frontières : le chercheur est tenu de maintenir une stricte démarcation entre son implication dans la vie de la Cité et son activité professionnelle ; l'analyse des phénomènes sociaux ne saurait être parasitée par un engagement personnel, qui conduirait à transgresser les normes qui commandent le travail scientifique et conditionnent l'autorité professionnelle du chercheur<sup>18</sup>. Pour effectuer cette mise à distance et se prémunir contre toute dérive possible, le chercheur doit s'attacher à dévoiler ses implications par rapport à son objet de recherche.

Corrélativement, cette exigence exclut la formulation de jugements de valeurs, présupposés normatifs, propositions de réforme, qui conduiraient le chercheur à franchir la ligne de démarcation qui sépare le travail scientifique de l'action politique : la recherche scientifique n'a pas pour objectif d'indiquer ce qu'il convient de faire, comment il faut agir, mais seulement d'observer et d'expliquer les phénomènes étudiés, à l'aide de méthodes rigoureuses d'investigation. Le pro-

---

<sup>18</sup> Voir pour la traduction de cette exigence sur le terrain juridique, J. Chevallier, « Juriste engagé(e) ? », in *Frontières du droit, critique des droits. Billets d'humeur en l'honneur de Danièle Lochak*, LGDJ, Coll. Droit et société, Recherches et travaux, 2007, pp. 305 sq.

blème se pose de manière récurrente dans les sciences sociales : la volonté des chercheurs de faire « œuvre utile », en assumant pleinement les responsabilités qui leur incombent en tant que détenteurs d'un savoir sur la société, rencontre le souci des responsables politiques de s'assurer la caution d'« experts » pour tracer les contours des politiques de réforme ; aux interventions des chercheurs dans l'espace public répondent les appels insistants qui leur sont adressés par le pouvoir politique. La vision pragmatique est ainsi encore largement répandue dans le domaine des études administratives : la science administrative est souvent perçue comme devant permettre, à titre principal ou subsidiaire, de déceler les causes du mauvais fonctionnement de l'appareil et de définir les moyens d'y remédier<sup>19</sup> ; or, en tant que science sociale, la science administrative ne saurait avoir pour but de définir les normes d'un fonctionnement idéal, ou meilleur, de l'administrative mais seulement de mettre au jour les lois qui commandent son fonctionnement<sup>20</sup>. Si le dialogue entre le savant et le politique ne peut être que bénéfique, et s'il doit être encouragé, c'est à la condition d'être basé sur une stricte séparation des rôles de chacun et de maintenir une ligne de démarcation claire entre le champ scientifique et le champ du pouvoir.

Le franchissement de cette ligne de démarcation par les scientifiques est cependant fréquent. Le passage dans l'ordre de l'action est un processus complexe, qui prend des formes diverses et passe par une série d'étapes successives : la capacité d'expertise ou la présence médiatique peuvent être progressivement converties en ressources politiques ; mais l'investissement dans la politique n'est qu'une des figures possibles d'un militantisme qui peut passer par d'autres canaux, notamment associatifs. Dès l'instant où l'engagement politique n'est plus parallèle à l'activité scientifique, mais apparaît comme son prolongement direct, le brouillage des frontières devient patent : la sociologie offre maints exemples de ce glissement<sup>21</sup>.

### ***B) De la description à l'explication***

Le travail scientifique ne saurait se borner à accumuler des faits, à les observer, à les décrire, ni même se contenter d'un simple effort de généralisation (inductivisme) : il consiste aussi à mettre sur pied des grilles d'interprétation, visant à rendre compte des phénomènes étudiés ; et il implique le recours à des méthodes rigoureuses d'investigation. Le chercheur est donc conduit à mobiliser un ensemble d'outils théoriques et méthodologiques pour parvenir à une connaissance plus approfondie de la réalité.

Toute activité de recherche présuppose d'abord la formulation d'un ensemble de questions, à partir desquelles le chercheur définit son objet de recherche : celui-ci n'est donc pas donné a priori, mais construit, en fonction d'une « problématique » ; ce qui n'est au départ qu'un simple point de vue, un angle d'attaque va ensuite devenir un jeu réglé d'hypothèses, qui seront mises à l'épreuve du réel. Cette mise à l'épreuve va permettre de dégager progressivement un système

---

<sup>19</sup> Tentation présente aussi du côté des sociologues, comme le montre l'« analyse clinique » des organisations proposée par Michel Crozier.

<sup>20</sup> J. Chevallier, *Science administrative*, PUF, Coll. Thémis, 4<sup>ème</sup> éd., 2007 pp. 55-58.

<sup>21</sup> On trouve ce glissement aussi bien chez Michel Crozier, qui s'appuiera sur ses travaux sur les organisations pour cautionner certaines démarches réformatrices, que chez Alain Touraine, qui plaidera en faveur d'une ouverture partisane en direction des nouveaux mouvements sociaux. Le cas de Pierre Bourdieu est plus significatif encore : alors qu'il récusait au départ toute idée d'intervention des intellectuels dans les luttes sociales (voir P. Bourdieu, J.C. Chamboredon, J.C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Mouton, 1968), il prendra à partir des années quatre-vingt une série de positions publiques, avant d'opérer un tournant plus radical au milieu des années quatre-vingt dix — tournant annoncé par *La misère du monde*, Seuil 1993 et *Les règles de l'art*, Seuil, 1994 ; il s'engagera alors résolument dans les luttes sociales et politiques. Dans *Contrefeux 2*, Raisons d'agir, 2001, il s'efforcera de justifier ce revirement : reconnaissant qu'il s'était trouvé conduit à « outrepasser les limites qu'il s'était imposé au nom d'une certaine idée de l'objectivité scientifique », il considèrera, qu'il fallait « coûte que coûte faire entrer dans le débat public les conquêtes de la science » et « faire sortir les savoirs hors de la Cité savante », l'engagement sur le terrain de la politique n'impliquant cependant pas pour autant l'abandon des « exigences » et des « compétences » du chercheur.

d'interprétation. La recherche scientifique implique ainsi un aller-retour permanent entre pratique et théorie, observation et explication. Par ailleurs, le chercheur a à sa disposition un ensemble d'instruments d'analyse, construits par ses prédécesseurs et dont la fécondité a été testée par eux : assurant une meilleure visibilité de la réalité, ces instruments constituent des raccourcis, des « ficelles » (Howard Becker), permettant d'aller plus vite dans le travail d'investigation. Communs à l'ensemble des sciences sociales, ce qui est logique dans la mesure où c'est la même réalité (sociale) que ces sciences étudient, ils forment une véritable « boîte à outils » méthodologique, dans laquelle le chercheur puisera, en fonction de la nature de son projet de recherche : il lui appartiendra d'essayer successivement, à l'instar d'un mécanicien ou d'un serrurier, les différents outils ou clefs disponibles, en retenant ceux qui se révèlent les mieux adaptés au problème particulier qu'il a à traiter. Rejetant tout impérialisme méthodologique, il faut opter résolument pour un « opportunisme sans scrupules »<sup>22</sup>, en ne retenant que les critères de l'opérationnalité et de l'efficacité : « tout est bon » (*anything goes*) pourvu que cela marche et du moment que cela permet d'aller au-delà des apparences, d'ébranler les fausses certitudes et d'accéder à une connaissance plus intime de la réalité<sup>23</sup>. Néanmoins, les questions du « quoi » et du « comment » ne sauraient être dissociées : les outils méthodologiques ne sont pas neutres ; derrière eux se profilent certaines conceptions du pouvoir et de l'architecture sociale ; et à l'inverse, celles-ci impliqueront le recours à certains outils d'analyse<sup>24</sup>.

Le travail scientifique passe donc dans les sciences sociales par le recours à une démarche expérimentale consistant à tester sur la réalité sociale un ensemble d'hypothèses théoriques et d'outils méthodologiques afin de progresser dans la connaissance du réel.

### C) De la quête de Vérité au relativisme

S'il permet de progresser dans la connaissance du réel, le travail scientifique est par essence même voué à l'incomplétude. Sans doute, le projet de connaissance scientifique repose-t-il sur la volonté de saisir le monde, d'en découvrir les secrets, de le rendre parfaitement lisible et déchiffrable : le mythe prométhéen rend bien compte de cette ambition<sup>25</sup> ; toute recherche scientifique est sous-tendue par un objectif de « transparence », par une aspiration à découvrir la Vérité, au-delà des apparences et des faux-semblants. On comprend dès lors les difficultés auxquelles se heurte cette entreprise dans les sciences sociales où les chercheurs sont confrontés à des acteurs concrets, qui opposent une résistance, active ou passive, à un processus qui peut leur être nuisible.

Néanmoins, la quête d'une transparence totale est par essence vouée à l'échec : l'idée que le chercheur pourrait parvenir à tenir le réel à se merci, en l'enfermant dans le cadre

<sup>22</sup> P. Feyerabend, *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*. *New left review*, Londres, 1975, Seuil, 1979.

<sup>23</sup> Dans un sens voisin, P. Bourdieu (*Réponses*, Seuil, Libre examen, 1992) déclare lui aussi se défier du « fétichisme méthodologique », le « polythéisme » qu'il prône en ce domaine impliquant cependant que « la palette des méthodes utilisées soit en adéquation avec le problème traité », ce qui implique une « vigilance extrême » relativement à leurs conditions d'utilisation.

<sup>24</sup> La relation entre problématique et méthode pouvant être conçue dès lors dans des sens différents : l'analyse organisationnelle, telle que la conçoit Michel Crozier, est ainsi sous-tendue par une certaine vision du pouvoir (entendu comme la capacité d'action sur autrui, liée à la détention de certaines ressources stratégiques) et des rapports sociaux (résultant des conflits et des compromis négociés entre les acteurs sociaux) ; à l'inverse, la théorie des mouvements sociaux construite par Alain Touraine conduira à l'adoption d'une sociologie l'intervention (*La voix et le regard*, Seuil, 1978), misant sur la dynamique de groupe pour faire apparaître l'identité profonde des « nouveaux mouvements sociaux ». Dans l'œuvre de Pierre Bourdieu, la notion de « champ », entendu comme espace de domination, est utilisée à la fois comme outil théorique et instrument d'analyse.

<sup>25</sup> On sait que Prométhée est censé avoir dérobé aux dieux le feu pour l'apporter aux hommes — action sacrilège qui lui vaudra d'être enchaîné au sommet du Caucase. Prométhée passait dans l'Antiquité pour avoir enseigné aux hommes le savoir qui fonde une civilisation.



d'interprétation qu'il a édifié, est radicalement illusoire. Martin Heidegger a bien mis en évidence les limites de cette entreprise<sup>26</sup>. La science moderne sa caractériserait selon lui par trois éléments essentiels : l'investigation, conduite à l'aide de méthodes rigoureuses ; la méthode, qui consiste à la formulation de « lois » ; l'exploitation organisée, la formation de communautés scientifiques étant censée assurer l'objectivité, la cohésion, l'unité du savoir. Toute cette construction reposerait sur des fondements métaphysiques : il s'agit en effet pour l'homme de « disposer de l'État », c'est-à-dire de prétendre accéder à l'essence des choses, de maîtriser la réalité par la représentation ; le monde devient ainsi « une image conçue » et l'homme s'érige en « sujet », placé au centre de toute réalité — deux processus qui seraient caractéristiques des Temps modernes. Bien entendu, une telle prétention est illusoire, le réel échappant toujours du regard du chercheur qui entend le maîtriser.

Le travail scientifique ne peut en réalité parvenir qu'à une « vérité relative. Karl Popper<sup>27</sup> a justement souligné que le critère de la scientificité d'une théorie réside dans la possibilité de l'invalider, de la réfuter : une théorie ne pourrait être déclarée scientifique si elle n'offre aucune prise à la réfutation, si elle s'immunise par avance comme tout démenti de l'expérience ; elle se transforme alors en dogme. Une théorie à prétention scientifique doit satisfaire à une condition de « testabilité » : elle obéit à une règle de « préférence » plutôt que de justification ; « essai » en vue de comprendre la réalité, elle ne peut jamais être « vérifiée » mais seulement « corroborée », une hypothèse corroborée étant une hypothèse provisoirement acceptée jusqu'à ce qu'un démenti lui soit apporté — ce qui rejoint l'analyse de Thomas Kuhn sur les paradigmes scientifiques.

La connaissance scientifique est ainsi vouée à être toujours imparfaite, fragmentaire, temporaire, les systèmes d'explication mis sur pied devant être un jour inéluctablement dépassés. Cette fragilité de la connaissance scientifique est particulièrement importante dans les sciences sociales, où toute vérification empirique des propositions théoriques avancées est difficile à faire : les chercheurs chercheront dès lors souvent à compenser cette fragilité par un argument d'autorité<sup>28</sup>. Ce procès est sans aucun doute excessif : même si dans les sciences sociales les théories ne peuvent faire l'objet de vérifications aussi rigoureuses que dans les sciences exactes, des procédures de contrôle sur les travaux des chercheurs n'en existent pas moins ; et dans les sciences exactes aussi, les théories sont par essence provisoires et vouées à être un jour dépassées.

En se situant sur le terrain de la science du droit, Jean-Arnaud MAZÈRES a été conduit à affronter toutes ces questions : la vigilance épistémologique dont il a fait preuve lui-même dans ses travaux, et qu'il a imposée à ses élèves, montre bien que, dès l'instant où l'on quitte le terrain doctrinal, on retrouve inévitablement les exigences épistémologiques qui sont communes à l'ensemble des sciences sociales.

---

<sup>26</sup> Holzwege. *Chemins qui ne mènent nulle part*, 1950.

<sup>27</sup> Notamment dans *La logique de la découverte scientifique*, Payot, 1973 et *La connaissance objective*, Complexe, 1978.

<sup>28</sup> Pour Régis Debray (*Le Monde*, 18 mars 1997), ce qui compte dans les sciences sociales ne serait pas le contenu d'une idée mais son « origine » : il suffirait d'une « signature réputée » pour l'accréditer ; il n'y aurait pas en sciences sociales de véritables « savants » mais seulement des « docteurs » ; et ceux-ci seraient portés à transposer des concepts venant des sciences exactes pour appuyer leurs thèses, concepts qu'ils ne maîtrisent pas réellement — comme Alan Sokal cherchera à le démontrer en parvenant à publier en avril 1996 dans la revue américaine d'études culturelles *Social Text* une pseudo-analyse intentionnellement truffée d'erreur monumentales en physique (démonstration qu'il prolongera en s'attaquant plus particulièrement à huit auteurs français (A. Sokal, J. Bricmont, *Impositions intellectuelles*, 1997).